

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°632 – 5 juin 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Retour sur la visite de la Ministre déléguée Éléonore Caroit, au Bénin

A l'occasion de [l'investiture](#) du président de la République du Bénin, Romuald Wadagni, la Ministre déléguée auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée de la Francophonie, des Partenariats internationaux et des Français à l'étranger Éléonore Caroit s'est rendue au Bénin du 22 au 25 mai 2026. Plusieurs dimensions de la relation franco-béninoise, ainsi que l'action culturelle et mémorielle ont été mises à l'honneur lors de cette visite.



La Ministre déléguée s'est rendue au [Port Autonome](#) de Cotonou, l'un des poumons de l'économie béninoise, où l'expertise française est mise à contribution dans les projets d'extension et de modernisation des terminaux à travers les entreprises EIFFAGE Génie civil Marine et SPIE Batignolles. Elle a également rencontré les [Conseillers du Commerce Extérieur](#) ainsi que d'autres représentants de la communauté d'affaires franco-béninoise afin d'échanger sur les enjeux de la relation économique bilatérale. Ce déplacement a mis en lumière le dynamisme du tissu d'entreprises françaises au Bénin au nombre d'une centaine, dont une soixantaine de filiales, et présentes dans plusieurs secteurs, parmi lesquels les infrastructures, la logistique et le transport, le tourisme et les médias.

La Ministre déléguée s'est également rendue à [Ouidah](#), où elle a visité la fondation Zinsou et l'ancien fort portugais, lieux d'histoire et de mémoire sur la traite négrière et l'esclavage. Ce déplacement, qui survient peu après le *Sommet Africa Forward* de Nairobi, augure une intensification des liens économiques entre le Bénin et la France, fondés sur des partenariats structurants et mutuellement bénéfiques.

de la



Le chiffre à retenir

+254 %

Evolution des recettes fiscales au
Bénin entre 2016 et 2025



Régional

Progression de l'activité économique dans l'UEMOA en avril 2026

Selon le dernier bulletin mensuel des statistiques de la BCEAO, les principaux indicateurs de l'UEMOA [ont continué](#) de progresser en avril 2026. L'indice de la production industrielle a ainsi augmenté de 6,9 % en glissement annuel (g.a) et celui des services financiers de 14,7 % en g.a. De même, les indices du chiffre d'affaires dans le commerce et dans les services marchands ont progressé de respectivement 4,7 % et 2,4 % en g.a. Toutefois, l'indicateur moyen du climat des affaires se situe à 100,7, en baisse de 0,5 point en g.a. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées au Sénégal (-1,8), au Bénin (-0,9) et au Togo (-0,5). Enfin, le taux d'inflation au sein de l'UEMOA se situe à 0 % en g.a, en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à mars 2026. La stabilité des prix résulte de la baisse des prix des produits alimentaires (-1,7 % en g.a contre -1,3 % en mars) et du ralentissement de la hausse des coûts du logement (+1,9 % contre +2,4 %), compensés en partie par la hausse des coûts des transports (+1,5 % après +0,0 %).

Bénin

Les recettes fiscales ont triplé en dix ans

Selon le [Rapport d'activités 2025](#) de la Direction générale des Impôts, le Bénin a mobilisé 1348,3 Md FCFA (2,1 Md EUR) de recettes fiscales brutes en 2025, contre 381,1 Md FCFA (580,9 M EUR) en 2016 (+254 %). Les recettes fiscales représentent 14,1 % du PIB en 2025 contre 9,2 % en 2016. Ces ressources proviennent à (i) de la taxe sur les biens et services (47 %), (ii) des impôts sur les revenus non salariaux (26 %) et (iii) des impôts sur les revenus salariaux (13 %). Cette progression

résulte des différentes réformes en matière de digitalisation et de renforcement des dispositifs internes de contrôle, mises en place dans le cadre du Plan d'orientation stratégique de l'administration fiscale 2023-2027.

Burkina Faso

Création d'un fonds souverain minier

Le 21 mai 2026, le Conseil des ministres du Burkina Faso [a adopté](#) un décret portant création du Fonds souverain minier d'investissements "Siniyan-Sigui". Alimenté par les recettes minières excédentaires, ce fonds devrait permettre de financer des investissements à long terme, notamment des infrastructures stratégiques et la relance industrielle. L'État burkinabè entend ainsi renforcer la souveraineté du pays et améliorer sa notation financière. Cette décision intervient alors que les cours de l'or sont particulièrement élevés, dépassant le seuil de 4 000 USD l'once.

Création de la Société industrielle burkinabè de matériels hydrauliques

Le 29 mai 2026, le Conseil des ministres du Burkina Faso [a adopté](#) un décret portant création de la Société industrielle burkinabè de matériels hydrauliques (Socimah). La Socimah sera chargée de produire localement du matériel hydraulique, en particulier des compteurs d'eau intelligents ainsi que des matériels et outillages hydrauliques. Cette décision intervient dans un contexte d'extension et de modernisation du réseau d'eau potable, entraînant une augmentation des besoins en équipements, quasiment tous importés. L'Office national de l'eau et de l'assainissement importe ainsi plus de 130 000 compteurs d'eau par an. Dotée d'un capital social de 1 Md FCFA (1,5 M EUR), réparti entre l'Etat (70 %) et le secteur privé (30 %), la Socimah dispose du statut de société



d'économie mixte à participation publique majoritaire.

Côte d'Ivoire

645 M EUR pour la construction d'une centrale électrique de 372 MW

Le 1^{er} juin 2026, le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie et le groupe chinois Energy China International [ont signé](#) les accords financiers relatif à la construction d'une centrale électrique à cycle combiné de 372 MW à Songon. Le projet représente un investissement total de 423,2 Md FCFA (645,1 M EUR), dont 80,8 % consacrés à la réalisation de la centrale. La clôture financière est attendue d'ici la fin de l'année 2026. Le groupe Energy China International a rappelé que son portefeuille actuel en Côte d'Ivoire s'élevait à plus de 3 Md EUR d'investissements dans les secteurs de l'énergie et des transports.

100 M USD de la Banque mondiale pour le développement local dans l'ouest

Le 19 mai 2026, la Banque mondiale [a approuvé](#) un financement de 100 M USD de l'Association internationale de développement (IDA) en faveur du Projet de développement communautaire et local dans l'ouest de la Côte d'Ivoire (COSO West). Ce projet vise à améliorer l'accès aux services de base et à soutenir les opportunités économiques dans 35 sous-préfectures au sein du district des Montagnes de l'Ouest. Les interventions prévues concernent notamment la construction d'infrastructures d'eau potable, de santé et d'éducation, ainsi que le financement d'équipements de stockage et de transformation destinés à renforcer les chaînes de valeur agricoles. Des subventions ciblées seront également accordées à près de 46 000 bénéficiaires, afin de soutenir le lancement et le développement d'activités économiques. Le projet ambitionne de permettre à environ 1,8 M

de personnes vulnérables d'accéder à des services de base et à des activités génératrices de revenus.

18 M EUR de la BAfD pour la préservation des écosystèmes du Bassin du Niger

Le 3 juin 2026, le Conseil des ministres [a adopté](#) trois décrets ratifiant des accords de financement additionnel d'un montant total de 11,9 Md FCFA (18,1 M EUR) en faveur du Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Niger (PIDACC/BN). Ce financement comprend deux prêts d'un montant total de 10,8 Md FCFA (16,5 M EUR) et un don de 1,1 Md FCFA (1,6 M EUR). Le PIDACC/BN vise à préserver les écosystèmes du bassin du Niger à travers plusieurs actions : la réduction de l'ensablement du fleuve, le renforcement de la résilience des systèmes de production agrosylvopastoraux, l'amélioration de la gestion intégrée et partagée des ressources naturelles, ainsi que l'augmentation de la couverture forestière dans l'ancienne boucle du cacao.

Guinée

Lancement de onze projets de gouvernance économique et financière dans le cadre de Simandou 2040

Le 22 mai 2026, la ministre de l'Économie, des Finances et du Budget de Guinée [a procédé](#) au lancement officiel des onze projets portés par son département dans le cadre du pilier 4 du programme Simandou 2040, consacré à la gouvernance économique et financière. Ces projets visent à renforcer la mobilisation des ressources intérieures, moderniser la gestion des finances publiques et développer le système financier national. Ils comprennent notamment la création d'un fonds souverain, d'une Caisse des dépôts et consignations, de quatre banques sectorielles dédiées (Trésor,



agriculture, habitat et entrepreneuriat des jeunes), ainsi que le renforcement de la Banque nationale d'investissement de Guinée. Le programme prévoit également la digitalisation intégrale de la gestion des finances publiques, l'optimisation des partenariats public-privé, une mobilisation accrue des ressources intérieures et la rationalisation des dépenses publiques.

Inflation en hausse à 5,8 % en g.a en mars 2026

Selon l'Institut national de la statistique guinéen, le taux d'inflation dans le pays [s'est établi](#) à +5,8 % en glissement annuel (g.a) en mars 2026, contre 4,3 % le mois précédent. Ce niveau d'inflation reflète principalement la hausse des prix observée dans les divisions "Produits alimentaires et boissons non-alcoolisées" (+12,5 % en g.a) et dans une moindre mesure "articles d'habillement et chaussures" (+2,7 % en g.a), "boissons alcoolisées, tabac et stupéfiant" (+3,4 % en g.a). Par origine, les prix des produits locaux se sont accrus de 8,1 %, tandis que les produits importés (-0,4 %) ont connu une baisse. Par région, les variations sont assez hétérogènes, les régions de N'Zérékoré (+8,4 % en g.a), Labé (+7,4 % en g.a) et Faranah (+7,4 % en g.a) ont enregistré les niveaux d'inflation les plus élevés tandis que la région de Boké a enregistré le plus faible (+3,6 % en g.a).

Mali

Moody's dégrade la perspective de la note souveraine à "négative"

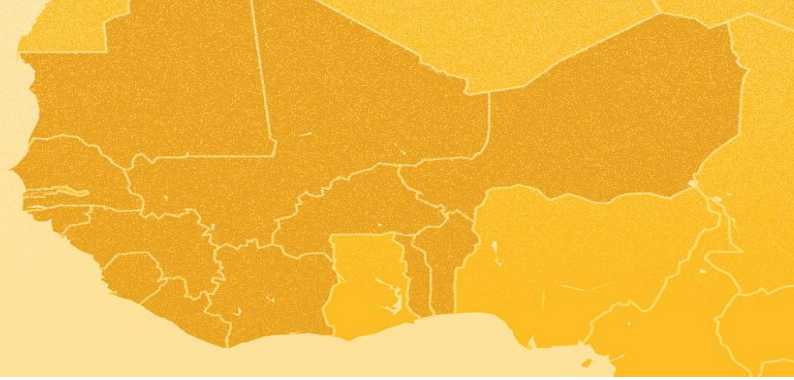
Le 29 mai 2026, l'agence de notation Moody's [a maintenu](#) la note à long terme en devise étrangère du Mali à "Caa2" mais a dégradé la perspective de la note de "stable" à "négative". Cette dégradation reflète les inquiétudes croissantes de l'agence face à la dégradation de l'environnement sécuritaire. En particulier, elle estime que l'intensification des violences et leur

propagation sur l'ensemble du territoire accroissent le risque que le gouvernement de transition perde le contrôle effectif de l'État, avec des conséquences sur sa capacité à honorer ses engagements financiers. L'agence identifie l'accès aux financements extérieurs comme fragilité principale du pays, en particulier dans un contexte de dégradation de l'environnement sécuritaire. Elle explique notamment que l'accès aux financements concessionnels et aux appuis budgétaires internationaux ayant été fortement réduit depuis les coups d'états militaires, la dépendance du Mali au marché régional de l'UEMOA s'est accrue, ayant pour conséquences une augmentation progressive du coût de la dette. Elle souligne l'apparition d'arriérés de paiements à hauteur de 0,6 % du PIB à fin 2025. Toutefois, l'agence justifie son maintien de la note "Caa2" par : (i) la résilience de l'économie malienne, dont la croissance s'élève à 5,6 % en 2025 ; (ii) la gestion prudente des finances publiques, avec un déficit budgétaire contenu à 2,3 % du PIB en moyenne sur 2023-2025 et (iii) une dette publique modérée à 41,8 % du PIB en 2025.

Niger

Création de la Société nigérienne des pipelines intérieurs

Le 18 mai 2026, le Conseil des ministres du Niger [a adopté](#) un décret portant création de la Société nigérienne des pipelines intérieurs (SNPI). Cette dernière sera chargée de l'ensemble des activités relatives au transport d'hydrocarbures par canalisations, dont notamment : (i) la gestion, l'exploitation et la maintenance du réseau, (ii) la réalisation d'études de construction, de modernisation et d'extension du réseau et (iii) la gestion et la maintenance du pipeline reliant la zone d'Agadem à la raffinerie de Zinder. Cette décision intervient à la suite de la signature d'accords entre la Chine et le Niger permettant



le retour du pipeline Agadem/Zinder dans le patrimoine de l'État nigérien.

Création de la Société nigérienne de transport urbain

Le 18 mai 2026, le Conseil des ministres du Niger [a adopté](#) un décret portant création de la Société nigérienne de transport urbain (Sonitu). Celle-ci sera chargée de la mise en place d'une offre de transport publique au sein de la ville de Niamey. Le projet se décompose en deux volets : (i) l'acquisition de bus, véhicules d'assistances, équipements et pièces de rechange, et (ii) la construction d'une gare centrale, d'arrêts de bus, d'ateliers de maintenance et l'aménagement de voies dédiées et de carrefours. Le financement de cette initiative devrait reposer sur un montage entre l'Etat nigérien, les partenaires internationaux et des acteurs privés nationaux. A cet égard, la SONITU dispose du statut de société d'économie mixte.

Sénégal

Indice d'industrialisation : le pays se situe au 1^{er} rang en Afrique de l'ouest

Selon l'Indice de l'industrialisation en Afrique 2025 [publié](#) par la Banque africaine de développement (BAfD), le Sénégal se hisse au 8^e rang continental et au 1^{er} rang en Afrique de l'ouest, avec un score de 0,637 (sur 1), devant la Côte d'Ivoire (10^e avec 0,617). Le classement est dominé par le Maroc (0,842), l'Afrique du Sud (0,840) et l'Égypte (0,783). Sur la période 2010-2024, le score du Sénégal a progressé de 0,063, reflétant ses progrès en matière d'augmentation de la production industrielle, de développement des zones économiques spéciales et d'amélioration du climat des affaires. Pour rappel, le secteur secondaire [représente](#) environ 25 % du PIB sénégalais. Le rapport rappelle toutefois que l'Afrique ne

représente encore moins de 2 % de la production manufacturière mondiale.

Nomination du gouvernement de Al Aminou Lô

Par décret n°2026-1130 du 1er juin 2026, le président Bassirou Diomaye Faye [a nommé](#) un gouvernement de 30 membres sous la conduite du Premier ministre Ahmadou Al Aminou Lô. La principale réorganisation porte sur la réunification du ministère des Finances et du Budget et du ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération, précédemment séparés, sous la direction de Cheikh Diba, dans une logique de « cohérence rétablie » selon le Premier ministre. Par ailleurs, les attributions minières sont extraites du portefeuille Énergie-Pétrole pour former un nouveau ministère des Mines et de la Géologie. Abdourahmane Diouf est nommé ministre de l'Énergie et du Pétrole. Pour rappel, la constitution de ce nouveau gouvernement fait suite à l'éviction de l'ancien premier ministre Ousmane Sonko le 22 mai dernier.

Togo

53,6 M USD mobilisés pour le Cadre de coopération entre les Nations Unies et le Togo

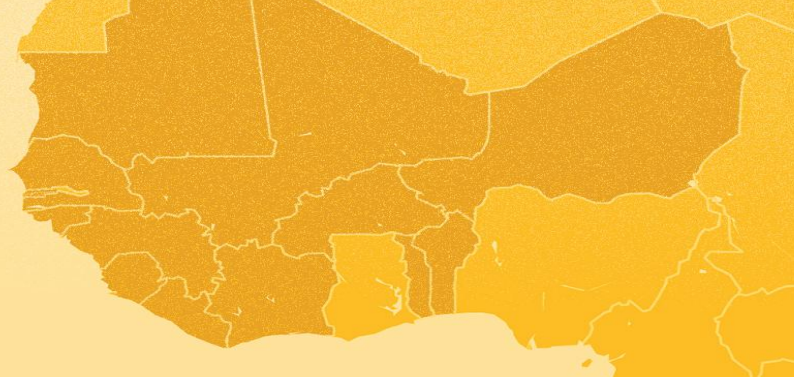
Selon le [Rapport annuel 2025](#) des Nations Unies au Togo, le système des Nations Unies a levé 53,6 M USD en 2025 pour le financement du Cadre de Coopération 2023-2026 avec le Togo. Les ressources ont été mobilisées en partie par le Programme alimentaire mondial (11,2 M USD), le Programme des Nations Unies pour le Développement (9,1M USD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (7,2 M USD). Ce Cadre de Coopération se décline en trois priorités stratégiques axées sur (i) la croissance inclusive et l'autonomisation économique, (ii) le relèvement du niveau de développement du



capital humain et (iii) la gouvernance inclusive et la cohésion sociale. Grâce à l'appui des Nations Unies et de ses autres partenaires techniques et financiers, le Togo a réalisé des progrès notables pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 avec plus de 70 % des objectifs de développement durable intégrés dans les stratégies nationales.

43 M EUR approuvés pour la réhabilitation du corridor Kara-Kabou

Le Fonds africain de développement, guichet concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement, [a validé](#) un financement de 59,8 M USD pour la réhabilitation du corridor Kara-Kabou (Togo-Bénin), dont une enveloppe de 50,3 M USD destinée au Togo. Il s'agit de la première phase du Programme de réhabilitation de routes de transit et de facilitation du transport du corridor CU18, axe routier stratégique reliant le Togo et le Bénin. Cette opération bénéficie également de financements de la Banque Islamique de Développement, de l'Union économique monétaire ouest-africaine et des gouvernements du Togo et du Bénin. La réhabilitation du tronçon togolais permettra de renforcer la compétitivité économique, de contribuer au désenclavement des zones intérieures du Togo et de renforcer l'intégration sous-régionale.



Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Chiffres clés	Indicateurs de développement
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)